

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	5

Date de la convocation

24 septembre 2020

Date d'affichage

24 septembre 2020

Objet de la Délibération

Aide financière cabinet médical

N° 42.2020

Nombre de voix pour : 5
Nombre de voix contre : 0

Séance du 30 septembre 2020

L'an deux mil vingt, et le trente septembre à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, David LE GUEN, Stéphane FERRIER, Philippe SIONNET, Jean-Pierre PIC

Secrétaire de séance : Stéphane FERRIER

*

Monsieur Le Président informe les membres du conseil que lors d'une précédente réunion du SIVOM en date du 3 octobre 2019, il avait été décidé que la somme de 400€/mois jusque-là versée pour la prise en charge de l'appartement du médecin remplaçant, serait versée à la MSPDHR directement à compter de l'arrêt du bail à La Grave.

Il demande à ce que les conseiller valident cette décision.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

- Approuvent cette décision
- Disent que cette aide sera versée à compter du mois décembre 2020
- Disent que la somme correspondante est prévue au budget

Ainsi fait, délibéré et rendu exécutoire en séance, les jours, mois et ans susdits.

Le Président,

Olivier FONS

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification